

Image not found or type unknown



Delai de prescription pour condamner ex conjoint a rembourser

Par **melcha**, le **01/02/2016** à **20:48**

Bonjour
Mon conjoint a divorcé d'une précédente union en 2000. marié sous la communauté du partage, madame est partie en laissant plus de 50 000 euros de dettes. c'est mon conjoint qui a été condamné en 2006 à payer la totalité des dettes car Mme s'est déclarée insolvable.
Mon conjoint a fini de payer en 2011.
Depuis 2013 madame travaille...
Mon conjoint peut-il encore entamer une procédure pour se retourner contre madame afin qu'elle rembourse une partie de la somme?
N'est-ce pas trop tard? quels sont les délais de prescription?
Merci bien